

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Célébration en différée

Vendredi 11 mars 2022

DÉCLARATION DU COLLECTIF DES FEMMES DE L'ANAD

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des droits des femmes, le collectif des femmes de l'ANAD a décidé de commémorer le 8 mars historique en différé.

Cette célébration en différé se veut non folklorique, plus objective dans un élan de réflexion, de remise en cause de soi, de questionnement du sens du 8 mars et du mode de célébration habituel.

Nous, femmes de l'ANAD, avons décidé de nous interroger sur le vrai sens de cette journée internationale.

Femmes, qu'est-ce que nous fêtons en réalité ?

Pendant que certaines de nos sœurs souffrent en silence alors qu'elles devaient avoir un avenir plus que brillant si leur chemin n'avait pas un jour croisé celui d'un homme. Alors que certaines de nos sœurs sont contraintes d'épouser un homme choisi par la famille pour raison religieuse, matérielle etc...

Avons-nous pensé à celles qui se font violer au quotidien sous le regard de toute la société? Avons-nous pensé à celles qui trouvent encore le courage d'aller se plaindre mais que la police a refusé la plainte pour agression sexuelle et a osé demander comment elles étaient habillées.

Nous aurions bien aimé célébrer cette fête comme par les années antérieures ou vous dire sincère merci pour les souhaits de bonne fête mais notre société n'est pas encore prête à célébrer la femme. Nous serons célébrés réellement quand nous saurons notre importance dans cette société impitoyable, quand nous saurons ce que nous voulons pour nous-mêmes, quand nous aurons de réels soutiens en lieu et place de businessmen se servant de la problématique d'égalité des sexes pour monter des projets pour leur propre compte.

Au lieu de célébrer le 8 mars comme la St Valentin où on vient nous flatter avec des roses ou encore comme la fête des mères où on oublie la maman à la maison

et on vient la célébrer sur Facebook, nous femmes de l'ANAD invitons le gouvernement, les politiques et les institutions à favoriser une politique active et visible en vue d'intégrer une démarche soucieuse de l'égalité entre les sexes dans toutes les politiques et tous les programmes afin de permettre une participation plus efficiente des femmes à l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD).

Chers dirigeants,

La journée internationale des droits de la femme est célébrée cette année 2022, sous le thème : « *L'égalité des sexes pour un avenir durable* ».

Ce thème retenu par les Nations Unies est d'une nécessité très urgente vu l'accélération de la dégradation de la nature causée par les effets du changement climatique. Les êtres humains étant au centre des préoccupations relatives au développement durable (DD), ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. Les femmes ont un rôle fondamental à jouer dans l'adoption des modes de consommation, de production et de gestion des ressources naturelles durables et écologiquement rationnelles, comme en ont convenu la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et la conférence des Nations Unies sur les populations et le développement.

Mesdames et Messieurs,

La dégradation de l'environnement a des répercussions négatives sur la santé, le bien-être et la qualité de vie de l'ensemble de la population, notamment des filles et des femmes à tout âge.

Toutefois il faudrait reconnaître le rôle des femmes rurales et des travailleuses du secteur agricole et prêter une attention particulière à leur situation partout où besoin est ; en leur ouvrant l'accès à des formations sur la terre, aux ressources naturelles et aux facteurs de productions, aux crédits, à des programmes de développement, et à des structures coopératives. Donner les mêmes chances aux filles et femmes qu'aux hommes dans la gestion des capitaux et des financements sur le développement durable. Former les femmes illettrées sur les impacts des déchets plastiques et autres sur l'environnement, leur expliquer lors des ateliers et conférences l'utilisation du gaz pour la cuisine qui diminuerait considérablement la coupe abusive du bois utilisé pour faire du charbon, la destruction de la mangrove qui a des effets néfastes sur la vie aquatique.

Il arrive fréquemment que les femmes ne participent pas à égalité avec les hommes à la gestion des institutions financières à des Entreprises dont les décisions pèsent le plus lourdement sur la qualité de l'environnement. Il est temps que les autorités à tous les niveaux veillent à l'application des instruments juridiques nationaux et internationaux. Nous invitons l'État au respect des engagements pris en souscrivant aux conventions internationales sur l'égalité des sexes, la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Vive les femmes du monde entier en particulier celles de la Guinée !

Vive les droits de la femme !

Vive l'ANAD !

Je vous remercie !